

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 25 janvier 2018

Territoire de la Côte Ouest : le ramassage des ordures ménagères reprend dès cet après-midi

Depuis le début de la grève chez Nicollin OI, le TCO n'a cessé d'œuvrer pour trouver des solutions alternatives, afin de ne pas trop pénaliser les usagers. Le Président a par ailleurs rencontré hier mercredi 24 janvier une délégation de grévistes, menée par les deux syndicats impliqués (FO et CFTC), et a demandé une reprise du dialogue entre la direction et le personnel.

Le TCO a été informé depuis hier soir qu'aucune issue positive à la grève chez Nicollin OI n'a été trouvée. Par conséquent, la collectivité a pris les choses en main pour assurer la continuité du service public.

À partir de cet après-midi, les sociétés mobilisées démarrent leurs tournées pour effectuer les collectes palliatives. Les camions passeront donc sur Le Port, La Possession et le Nord de Saint-Paul. Le reste du territoire n'ayant pas été impacté car collecté normalement par le personnel non gréviste de Nicollin OI.

Infos pratiques

- ▶ Des **rattrapages** sont donc organisés pour collecter **en priorité les ordures ménagères** dans les secteurs qui n'ont pas pu l'être depuis le début de la grève. Les usagers sont donc invités à laisser leur bac bleu/vert dehors ou à le présenter à la collecte conformément à leur calendrier de collecte.
- ▶ Pour ce qui est de la **collecte sélective**, les usagers sont invités à rentrer leurs bacs pour ceux qui n'ont pas été collectés depuis ce lundi et à les présenter pour la prochaine collecte prévue à leur <u>calendrier</u>.

Ces derniers ont la possibilité de déposer leurs surplus d'emballages dans l'une des <u>12</u> <u>déchèteries</u> du TCO, des big-bags pour les réceptionner ayant été mis spécialement en place.

▶ Enfin, pour les usagers qui ne pourraient pas attendre le rattrapage des collectes d'ordures ménagères, ils ont pour rappel la possibilité de se rendre à la <u>station de transit du Port</u> (du lundi au samedi de 6h à 18h, avec port de chaussures fermées obligatoire pour des raisons de sécurité).

Le TCO demande aux usagers de faire preuve de compréhension et pour se tenir informés, de rester connectés sur le site <u>www.tco.re</u>, ses réseaux sociaux (<u>Facebook</u>, <u>Twitter</u>) et à télécharger l'appli « TCO Agglo ».